



ASSEMBLÉE CONSTITUANTE
DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
Commission 2 « Droits politiques (y compris révision de la Constitution) »

Genève, le 1^{er} octobre 2009

A Mesdames et Messieurs les membres de la Commission 2

CONVOCATION

Séance de Commission N°19

MARDI 6 OCTOBRE 2009 de 16h à 19h

Salle de conférence de la Constituante

Rue Henri Fazy 2 (3^{ème} étage)

ORDRE DU JOUR

1. Signature de la liste des présences (remplacements).
2. Approbation du présent ordre du jour.
3. Approbation du PV de la séance du 29 septembre 2009 (à communiquer par le secrétariat de l'Assemblée Constituante, sans relecture du Président).
4. Communications du Président de la Commission.
5. Retour sur la séance No19 (audition publique) du 30 septembre 2009 ; réactions et observations éventuelles.
6. Rapport de MM. P.-E. DIMIER et M. ALDER sur l'indignité (cas d'exclusion de la capacité de vote, d'élection et d'éligibilité) ; discussion et délibérations y relatives selon feuille de route.
7. **Représentation (parité et représentation des minorités)** discussion et délibérations y relatives selon feuille de route.
8. Suite des débats selon la feuille de route.
9. Propositions des membres de la commission.
10. Divers.

Jacques Pagan
Président Commission 2

Annexes :

- convocation destinée à la Conférence de Coordination, du 14.09.09, avec son annexe (décision du Bureau du 14.09.09).

- Texte de J.-F. AUBERT dont il a été donné lecture par le soussigné lors de la séance du 29.09.09 au sujet du "respect des minorités" (p. 58, ch. 80).